



+ MOMENT DE SILENCE

Les conseillers et conseillères observent un moment de silence en mémoire de Monsieur Marc Deveau, directeur du secteur de l'apprentissage et des services inclusifs; Madame Line Potvin, concierge 1 à l'École du Carrefour du Grand-Havre; et Mme Kelly Porter, éducatrice principale à la petite enfance à l'École des Beaux-Marais.

+ PRÉSENTATION DU PUBLIC

Les élèves Liam Mailman et Myriam Souhi du Comité consultatif jeunesse (CCJ) font une présentation portant sur leur rapport *L'insécurité linguistique vue par les élèves*. La présentation comprend, entre autres, les enjeux de l'insécurité linguistique, ce qu'ils ont constaté, leurs recommandations, ainsi qu'un projet proposé.

Sujet	Décision								
<i>Compressions budgétaires 2026-2027</i>	<p>Conformément à la lettre reçue du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance demandant que le CSAP soumette un plan de réduction budgétaire d'ici le 13 avril 2026, et dans l'attente de la réception de la feuille de profil officielle, les membres approuvent en principe le plan de réduction budgétaire proposé en réponse aux compressions budgétaires prévues pour l'année 2026-2027.</p> <p>Le Conseil souligne toutefois que l'article 69 de la <i>Education Act</i> prévoit un délai de 90 jours suivant la réception de la feuille de profil officielle pour la soumission du budget, élément qui ne semble pas avoir été pris en compte dans la demande ministérielle cette année. Dans ce contexte particulier, le Conseil en prend acte. Pour les exercices à venir, le Conseil cherche à ce que ce cadre soit reflété dans les démarches, afin d'assurer une meilleure concordance avec la <i>Education Act</i>.</p>								
<i>Calendrier des réunions 2026-2027</i>	<p>Les membres adoptent les dates des réunions régulières 2026-2027 :</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tbody> <tr> <td>+ 26 septembre 2026</td> <td>+ 27 février 2027</td> </tr> <tr> <td>+ 7 novembre 2026</td> <td>+ 8 avril 2027</td> </tr> <tr> <td>+ 10 décembre 2026</td> <td>+ 15 mai 2027</td> </tr> <tr> <td>+ 23 janvier 2027</td> <td>+ 19 juin 2027</td> </tr> </tbody> </table>	+ 26 septembre 2026	+ 27 février 2027	+ 7 novembre 2026	+ 8 avril 2027	+ 10 décembre 2026	+ 15 mai 2027	+ 23 janvier 2027	+ 19 juin 2027
+ 26 septembre 2026	+ 27 février 2027								
+ 7 novembre 2026	+ 8 avril 2027								
+ 10 décembre 2026	+ 15 mai 2027								
+ 23 janvier 2027	+ 19 juin 2027								

<p><i>Exploration de possibilité d'ajouter les niveaux 10, 11, et 12 à la nouvelle École Mer et Monde</i></p>	<p>À la rencontre du 28 février 2026, un membre avait demandé d'ajouter les niveaux 10, 11, et 12 à la nouvelle École Mer et Monde dès septembre 2026. La présidente avait indiqué qu'il était nécessaire d'obtenir plus d'information de l'administration dans le but de bien connaître les impacts associés afin que le Conseil puisse prendre une décision éclairée.</p> <p>Les membres reçoivent une analyse de l'administration qui démontre des contraintes importantes, tant sur le plan des infrastructures que sur les plans organisationnel, opérationnel et syndical pour l'année scolaire 2026-2027. Dans le contexte actuel, ces contraintes limitent la capacité du CSAP à implanter ces niveaux de manière viable et à offrir une expérience éducative pleinement adaptée aux élèves du secondaire. L'administration recommande de ne pas procéder à l'ajout des niveaux de la 10^e à la 12^e année pour l'année scolaire 2026-2027. Il est toutefois recommandé de poursuivre la réflexion et de réexaminer cette possibilité pour l'année scolaire 2027-2028.</p> <p>Les membres reçoivent également de l'information confidentielle du comité tripartite entre le CSAP, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, et l'Office des Affaires acadiennes qui a comme mandat d'examiner des pistes d'actions concrètes et de formuler des recommandations pour répondre aux enjeux soulevés dans le rapport <i>L'essor de la francophonie en Nouvelle-Écosse</i>.</p> <p>Considérant les informations contenues dans le rapport administratif qui confirment qu'il n'est pas viable d'ajouter les niveaux 10, 11, et 12 pour l'année scolaire 2026-2027 à la nouvelle École Mer et Monde;</p> <p>Considérant les informations confidentielles partagées du comité tripartite;</p> <p>Les membres déposent la motion sur table afin d'obtenir les informations nécessaires découlant du travail qui achève du comité tripartite, tout en assurant qu'elle soit considérée suffisamment tôt en prévision de l'année scolaire 2027-2028.</p>
---	---

+ La prochaine réunion régulière se tiendra le 9 mai 2026 en mode virtuel.

N.B. Veuillez prendre note que ce résumé se veut avant tout un outil de travail, il ne reflète pas la totalité des discussions de la réunion. À la suite de son adoption, le procès-verbal sera disponible sur le site WEB du CSAP.

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative

13 avril 2026